



RÈGLEMENT

TOURNOI DE BELOTE

- 1) Le tournoi se dispute en 3 manches de 20 jeux.
- 2) La partie se joue à 2 contre 2.
- 3) Les places sont tirées au sort après chaque manche.
- 4) Le numéro le plus petit de la table commence à donner.
- 5) Il n'y a pas de valet forcé.
- 6) Il n'y a pas de litige (81 points perd la partie).
- 7) Il n'y a pas d'annonce (ni belote).
- 8) Le capot est marqué 162 points.
- 9) Il est interdit de faire connaître son jeu par n'importe quel moyen, notamment en tapant sur la table, dans ce cas l'adversaire marque 162 points.
- 10) Dans un jeu, toutes les cartes doivent être jouées une à une, jusqu'à la dernière. Le non-respect de cette règle donne 162 points à l'adversaire.
- 11) Toute carte jetée est considérée jouée.
- 12) En cas de fausse donne répétée au cours de la partie et par une même équipe (et ceci à deux reprises), une pénalisation de 162 points sera appliquée.
- 13) En cas de divergence, seuls les membres désignés comme responsables sont compétents pour trancher.
- 14) Toutes erreurs, fautes ou fraudes sont également sanctionnées de 162 points.
- 15) En cas de non-respect du présent règlement l'organisateur se réserve le droit d'éliminer le fautif.
- 16) Dans le cas d'une égalité de points à la fin des trois parties entre deux joueurs ou plusieurs participants, les lots seront tirés au sort.

**Le règlement est semblable aux rites d'une religion, qui semblent absurdes,
mais qui façonnent les hommes.**

Antoine de Saint-Exupéry